

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE DOMBLANS
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE DOMBLANS LE 29 OCTOBRE 2019

Date de convocation : 22 octobre 2019 Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 21 Présents : 15 Votants : 19

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 29 octobre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard Frachon.

Présents : Roger Ballet, Pierre Breton, Gilles Campy, Christophe Chevassu, Rémy Courtout, René Dutruel, François Foucquart, Bernard Frachon, Sophie Guillaume Belle, Laurent Guillemin, Jacques Hédin, Chrystel Meulle, Jean Nozière, Emmanuel Rizzi, Chantal Martelin.

Excusés : Philippe Leseigneur (pouvoir à François Foucquart), Thomas Chanet (pouvoir à Laurent Guillemin), Monique Gaudron (pouvoir à Roger Ballet), Sandrine Gauchet, Jacques Grillot, Christophe Pitel absents excusés.

1- Mandat de gestion et convention de mandat de gestion avec l'Agence Immobilière à Vocation Sociale de SoliHa pour la mise en location des quatre logements dans le bâtiment mairie annexe de Bréry: ce dernier a été vu par Mr le Trésorier. Il est rappelé que la commune n'a pas vocation à gérer en direct un parc locatif, les frais de gestion seront de 7%.
Délibération : Unanimité pour le mandat de gestion confié à L'AIVS.

2- Bâtiment mairie Ecole Bréry : les travaux sont en voie d'achèvement, les tests d'étanchéité à l'air sont maintenant conformes à la norme attendue. La subvention Effilogis de la région va pouvoir être sollicitée. M. Ballet invite tout le conseil à visiter les nouveaux locaux.

3- Cérémonies du 11 novembre : Elles auront lieu dans chaque village. A Domblans, à 10h30, à Bréry à 10 h, (préalablement, à 9h45, inauguration de la plaque « fontaine des frères Borgia »), suivi d'un apéritif dans chaque village et repas des anciens de la commune nouvelle, à Domblans, à 12h.

4- Courrier de Mme et Mr. Colin (Bréry), concernant l'impasse des Vignes : Demande pour que la voie ne soit plus inscrite comme voie communale. Compte tenu de la complexité de ce dossier, le conseil demande que celui-ci soit étudié par la commission voirie, avant toute décision.

5- Actualisation des tarifs du cimetière de Bréry : concessions à 100 € pour 30 ans. Ce tarif n'ayant pas été revu depuis le 1^{er} mars 2013, il est proposé de relever le tarif à 110 € pour 30 ans, à compter du 1^{er} janvier 2020. Les tarifs resteront inchangés pour le prix des caves urnes. (750 € pour 30 ans)
Délibération adoptée à l'unanimité.

6- Fibre Optique : Le recensement de l'ensemble des habitations de Domblans/Bréry a été fait avec le représentant du Conseil Départemental et son prestataire. La date d'installation n'est pas fixée car le central n'est pas adapté à Voiteur. Pour Bréry, la fibre serait acheminée sur poteaux alors que ces derniers sont vétustes...

7- Départ en retraite de Mme BOIDARD, Atsem, le 30/09/19 : En remplacement, un contrat d'apprentissage a été conclu avec Mlle Monnier (dans le cadre d'un CAP Petite Enfance à Vesoul). Celle-ci a commencé le 14 octobre et elle sera également au périscolaire de la CCBHS pendant les vacances scolaires.

8- Compte rendu du Carrefour des Collectivités locales à Besançon, le 10/10 /19 ; à l'invitation du SIDEC, des rencontres intéressantes de Mr le Maire avec des présidents de syndicats des eaux.

9- Compte rendu de la Commission Développement Economique, CCBHS : Concernant le site ODO, un terrain serait acquis par J. Baudry. Achat également d'un terrain par la société Val de Seille sur Domblans, pour stocker de la terre.

10 - Compte rendu de la réunion du Comité des Fêtes de Domblans pour la préparation du Marché de Noël 2019 : Il aura lieu le 7 décembre.

Compte tenu du déficit de cette manifestation en 2018, le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 500 € au Comité des Fêtes de Domblans. Délibération prise à l'unanimité.

11- Compte rendu Conseil Communautaire du 24/10/19: Mr le Directeur des services fiscaux et son adjoint présentent le futur réseau de proximité des finances publiques, dans le cadre de la réforme de l'Etat : création de conseillers aux décideurs locaux, de 4 services de gestion comptable, de maisons France service pour l'accueil. Suppression du paiement en espèces au 01/07/2020 mais possibilité de le faire après auprès du réseau des buralistes liés à la Française des Jeux.

Le rapport de la CLECT et autres commissions ont été approuvés.

Le compte rendu complet du conseil communautaire sera consultable dès sa parution par la CCBHS.

12- Taxe d'aménagement, harmonisation des taux : nécessité de reprendre la décision du Conseil Municipal du 27 août, suite à une erreur de transmission. Délibération prise à l'unanimité pour un taux harmonisé à 2%.

13- le Conseil refuse l'attribution d'une subvention à l'ADMR.

14- Projet Gendarmerie : le permis est validé, y compris sur le volet accessibilité. Une réunion est prévue le 5 novembre avec l'architecte, le Sidec, la gendarmerie. Il faudra poser des conditions sur le choix des entreprises et la responsabilité des bureaux d'études.

15- Actualisation tarifs nouveau cimetière à Domblans, droits de place : augmentation de 2 %

Délibération prise à l'unanimité.

16- 15- Actualisation tarifs ancien cimetière à Domblans, droits de place : augmentation de 2 %

Délibération prise à l'unanimité.

17- Recouvrement de la participation du Siard pour les travaux de secrétariat 2019 et de l'IDG 2019 :

2500 € pour 2019. Délibération prise à l'unanimité.

18- Opération Brioches 2019 : vente de 276 brioches, recette de 1381 €, huit personnes du Conseil mobilisées.

19- Repas du 11 novembre 2019 : 97 personnes inscrites au repas ; la préparation de la salle se fera le 10 novembre, à 17h.

20- Colis de fin d'année (pour les anciens ne venant pas au repas) : 92 colis sont à prévoir, à confectionner par les commerçants locaux. Faire une demande de devis sur des produits régionaux et distribution entre le 21 et 24 décembre 2019.

21- Affouages 2019/2020 : le comptage est effectué. A Bréry et à la Muyre, des éclaircies sont à faire, des coupes de hêtres et couronnes sont prévues pour chaque affouagiste sur les sites envisagés. L'affouage pourra se faire tous les ans au vu du volume de bois. 18 affouagistes sont inscrits à ce jour, une harmonisation des tarifs est nécessaire et il est proposé un montant de 50 € quel que soit le nombre de stères (avec des lots homogènes).

Préparation du marquage par les membres du Conseil, le 30 novembre.

Délibération prise sur le tarif à 50 €, à l'unanimité.

22- Résultat des carottages d'enrobé sur la RD 120 pour trottoir face Place Sailland : le résultat est négatif, pas de pollution donc les travaux sont possibles.

23- Déplacement de l'arrêt de car scolaire à Bréry (Moulin de Bréry) : déplacement des responsables du Conseil Régional et de Transarc sur site ; l'arrêt est déterminé au carrefour chemin de la Seille et impasse des Normois, sera pris en charge par la commune au niveau de la signalisation réglementaire. Décision prise à l'unanimité de prendre un arrêté pour instituer cet arrêt.

24- Courrier de Mme la Directrice de l'école publique : une réponse lui est apportée avec proposition de rendez-vous.

25- Elections des parents d'élèves : le conseil prend connaissance du résultat des élections, 8 élus. Les résultats n'ont pas été affichés à l'école.

26- Actualisation des tarifs salle des fêtes, CLSH, garages communaux. Approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal (voir tableau joint)

26 bis -Actualisation des tarifs des frais de scolarité pour les communes extérieures. Approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal (voir tableau joint)

27- Réception des travaux d'enfouissement, lotissement Champs des Contours, le 16/09/19 : Les travaux sont validés, même si un poteau reste en instance d'enlèvement.

28- Courrier CCBHS du 17/10/19 concernant la facture d'eau d'arrosage des stades de Domblans :

Demande d'exonération des taxes liées à l'évacuation des eaux (assainissement), pour un montant d'environ 2000 € ; après débat, le Conseil Municipal reporte sa décision au 3 décembre, pour prise de renseignements auprès d'autres communes concernées...

29- Actualisation des tarifs eau + assainissement + participation assainissement collectif (voir tableau joint) : le Conseil Municipal adopte à la majorité (2 abstentions, 0 contre) le tableau d'actualisation des tarifs.

30- Préparation du bulletin Municipal : Vers la réalisation d'un bulletin unique Domblans/Bréry en limitant le volume du bulletin et renvoyant des éléments sur le site internet...

Informers les Associations. L'envoi des articles est fixé au 30 novembre,
La mise à jour du site internet a été réalisée le 27/10.

31- Point sur les travaux des bâtiments communaux : Il est prévu la pose d'une trappe dans le clocher de l'église de Bréry et d'une vitre pour celle de Domblans. A la salle des fêtes de Domblans, agrandissement de la porte du local rangement.
Point sur les travaux effectués par l'équipe des employés communaux.

Questions diverses :

- Le Père Noël arrivera sur la Place et non à la salle des fêtes de Domblans.

- La société Jardival fait une proposition de vente d'un tracteur tondeuse (18000 €HT) alors que le tracteur a 7 ans. Entre remise et reprise, cela reviendrait pour la commune à 11000 € HT, à payer en 2020. A l'unanimité, le Conseil Municipal est d'accord pour la commande du tracteur proposé.

- Achat de la parcelle ZH 18 (propriété Prenas), sous la Côte, de 9680 m², pour 5000 €.

Délibération prise à l'unanimité pour l'acquisition.

- Le dernier Conseil Municipal de l'année se tiendra le 3 décembre, à 19 h, à Bréry.

- Il est demandé une réunion des élus pour faire le bilan de la mandature et pour envisager l'avenir. Elle aura lieu le 15 novembre à 19 h, en Mairie.

La séance est levée à 22h 30.

Le Maire de Domblans,

Bernard Frachon.

